

Fondation de la Résidence des Jardins de la Plaine : la liberté dans la sécurité

Autor(en): **Aguet, Isabelle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **17 (1987)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-829570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fondation de la Résidence des Jardins de la Plaine

La liberté dans la sécurité

Depuis plus d'un an, Mme Renée Guisan, du Comité directeur de Pro Senectute - elle a épousé un neveu du général - dirige avec l'assistance de M. Bernard Russi la Résidence de Valency, à Lausanne. Le succès rencontré par cette institution privée a incité Mme Guisan à s'occuper d'une nouvelle résidence pour personnes âgées, mais à Yverdon cette fois-ci, «Les Jardins de la Plaine», qui s'ouvrira en avril 1988. Son but: permettre aux gens du 3^e âge de prendre une retraite avec une structure de sécurité.

Deux bâtiments, à 300 m de la gare et à 200 m du Château d'Yverdon, donnant sur un magnifique jardin (il y aura aussi une terrasse sur le toit) comprendront 7 appartements de 2 pièces-cuisine, WC-douche et 25 studios avec bow-windows de 18 à 19 m², avec WC-douche également. En tout, 47 personnes pourront y vivre une retraite agréable, étant bien entendu qu'il ne s'agit pas là d'EMS (établissements médicaux-sociaux) subventionnés par l'Etat. Si vous pouvez et désirez gérer votre retraite, chez vous, pour toute la vie, la future Résidence des Jardins de la Plaine est idéale. Qu'on en juge: gymnastique deux fois par semaine, exercices pour la mémoire, promenades, bains aux établissements thermaux de la ville, possibilités de jardiner, excursions, accès à un centre de jour créé dans le cadre de la résidence, avec le concours de Pro Senectute et d'Yverdon-les-Bains, animation,

concerts, conférences, ateliers de bricolage, tout cela à votre choix et selon vos goûts! Et, surtout, avec le sentiment qu'il ne pourra plus rien vous arriver de grave: vous êtes sécurisé mais non infantilisé. Présence vingt-quatre heures sur vingt-quatre d'une infirmière diplômée attachée à la maison, médecin attitré, physiothérapeute, coiffeur, pédicure, système d'alarme interne relié au service infirmier, appareil téléphonique avec ligne privée, salle de télévision, bibliothèque s'ouvrant sur une terrasse avec vue sur le Jura... Difficile de faire mieux! Les résidents pourront apporter leur propre mobilier. Chaque jour deux menus à choix. Pour ceux des chambres, la pension complète; pour les appartements, les prix s'entendent avec le repas de midi seulement. Le blanchissage de la literie est compris dans le prix de pension, une machine à laver et une sècheuse sont à disposition, avec possibilité de blanchissage complet par la résidence, qui a engagé un concierge professionnel, pouvant effectuer de petits bricolages dans les logements. Il y aura même des garages et un parking pour ceux qui peuvent encore conduire... Car il n'y a pas d'âge limite. En revanche, on n'accepte pas de cas psychogériatriques.

La Résidence des Jardins de la Plaine, fondation d'utilité publique autonome sur le plan financier et ne réalisant pas de bénéfice, a été rendue possible grâce à la participation de



Bientôt Noël...

... Et déjà vous songez aux cadeaux. Fleurs ou plantes en pots font partie de votre liste. Pensez à accompagner votre présent d'une petite notice de culture. En effet, il n'est pas toujours facile de conserver les plantes achetées au moment des fêtes de fin d'année. Les forçages tous azimuts qu'elles ont subis les rendent très sensibles. Il faut les acclimater doucement à nos appartements. Si c'est possible, gardez-les quelques jours

au frais et à l'abri du gel. Une cave lumineuse est idéale. A défaut, une entrée d'appartement, même sombre fera l'affaire. Mais dans ce cas, il faudra déplacer la plante dans une pièce bien éclairée pendant le jour et ceci une heure après l'avoir aérée à fenêtres grandes ouvertes. Au bout d'une dizaine de jours, vous inverserez les situations en laissant la plante à la lumière, loin du radiateur, et vous la mettrez «coucher» dans l'entrée.

Arrosages délicats

Plus que d'eau, les plantes ont besoin d'une atmosphère humide. Vaporisez leur feuillage tous les jours. Arrosez quand la terre est sèche en surface.

Vous pouvez également augmenter le taux hygrométrique de la pièce en saturant vos humidificateurs de radiateur ou en posant près des plantes un récipient rempli d'eau qui s'évaporerait au fur et à mesure.

Attention aux cyclamens! On les perd souvent par excès d'eau. Vous éviterez le pourrissement des racines en les arrosant à la base. N'oubliez pas de vider l'eau qui resterait dans la soucoupe environ deux heures après un apport.

Isabelle Aguet

Fondation de la Résidence des Jardins de la Plaine, av. Haldimand 14, 1400 Yverdon. Tél. 024/ 212 912.